

Cet incident, qui heureusement s'est bien terminé, me conduit à **rappeler à chacun d'entre-nous qu'il est primordial de connaître parfaitement ses capacités personnelles, par rapport à toutes les composantes de la sortie:**

résistance à l'effort soutenu, selon la longueur, la dénivelée et la durée de la randonnée.

capacités techniques afin d'être en mesure d'emprunter les itinéraires prévus et franchir les passages raides, à la montée comme à la descente, les passages escarpés ou câblés, les passages "aériens ou exposés".

Le fait d'avoir été très performant à une période donnée, proche ou plus ancienne, ne garanti pas pour autant une "forme éternelle" et sans faille...!!!

Ne pas se questionner sur ces deux éléments essentiels au moment de partir en randonnée peut conduire le randonneur à se mettre lui-même en difficulté voire en danger.

Quand l'incident arrive, les encadrants sont eux aussi mis en difficulté, mais à la limite, ils sont formés pour réagir à toutes formes de situations...!!!

Enfin cela désorganise la conduite de la randonnée, pouvant aller jusqu'à mettre l'ensemble du groupe en difficulté.

Sur les programmes des randonnées, **les cotations générales et techniques de chaque sorties sont indiquées**. Il convient de se reporter aux tableaux de cotations établis pour les randonnées pédestres et raquettes. Ces tableaux sont publiés sur le blog et disponibles à l'accueil de l'association.

En cas de doute sur vos capacités, interrogez les animateurs responsables des randonnées sur les difficultés éventuelles que vous pourriez rencontrer sur les sorties auxquelles vous souhaitez participer!

@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@

*** Programmes des randonnées: Prévisions et réalisations**

Les programmes des randonnées pour chaque saison sont établis bien avant le début de la saison en question.

Vous avez pu remarquer qu'il arrive parfois que ce programme soit modifié, quand la randonnée prévue n'est pas simplement annulée pour cause de mauvais temps.

Les motifs de changement sont multiples: nivologie défavorable ou météo médiocre sur un massif, indisponibilité de dernière minute du ou des animateurs désignés, ou d'autres motifs encore...!

C'est pourquoi **il est impératif de consulter le blog de l'activité "rando-montagne" ou de surveiller votre messagerie avant de vous inscrire aux différentes randonnées.**

Je reprend ci-dessous le paragraphe relatif aux inscriptions figurant dans le **règlement de l'activité "rando-montagne"**:

Inscription aux randonnées: (voir ci-dessous les coordonnées des encadrants)

S'agissant d'une activité de plein-air, en cas de mauvais temps ou de mauvaises conditions nivologiques la sortie peut être annulée ou l'objectif modifié. L'information concernant l'annulation ou la modification d'une randonnée sera publié sur le blog et diffusée par la newsletter pour les adhérents abonnés.

Il faut donc impérativement s'assurer que la sortie aura bien lieu et s'inscrire auprès de l'accompagnateur désigné sur le programme. Pour cela il faut:

**** soit s'inscrire sur la messagerie de l'accompagnateur, formule recommandée,***

**** soit téléphoner, la veille au soir entre 18h30 et 19h30 pour les randonnées à la journée, ou le matin entre 9h30 et 11h30 pour les balades du mardi (jusqu'à 11h00 en hiver).***

Ces directives sont à respecter impérativement.

@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@

*** Assemblée générale extraordinaire de l'association T.L.C.**

Retenez dès maintenant la date du **samedi 11 mars 2017**.

Une assemblée générale "extraordinaire" va être convoquée par Chantal Pillet, présidente de l'association T.L.C., décision prise à l'unanimité au cours d'une récente réunion du conseil d'administration.

Cette A.G. extraordinaire aura pour but, d'une part, de procéder à des modifications des statuts (augmenter le nombre d'administrateurs au sein du C.A. et prévoir un ou des postes de "vice-présidents"), et d'autre part, du fait du souhait de Chantal Pillet de ne pas briguer un nouveau mandat de présidente lors du prochain renouvellement, d'organiser au mieux une transition en douceur.

Tous les administrateurs actuels seront démissionnaires, entraînant ainsi **l'élection d'un nouveau conseil d'administration élargi.**

Cette A.G. extraordinaire se tiendra donc le samedi 11 mars à 10h00, à la grande salle polyvalente de Barberaz.

La présence d'un maximum d'adhérents est fortement souhaitée par l'ensemble du conseil d'administration actuel.

Une convocation "en bonne et due forme" sera adressée à tous les adhérents très prochainement.

@@@@@@@@@@@@@@@@

*** Assemblée générale du comité départemental de la randonnée de la Savoie**

Le **vendredi 10 février prochain**, le comité départemental de la randonnée de la Savoie (CDRP73) organise son **assemblée générale annuelle**. L'A.G ordinaire sera précédée d'une A.G. extraordinaire réunie pour valider les nouveaux statuts proposés par la Fédération.

Tout adhérent affilié à la FFRandonnée et titulaire de la licence annuelle en cours peut naturellement participer aux assemblées générales.

Cette année, cette A.G. se déroule à côté de chez nous, **à Saint Baldoph**. L'occasion de venir participer et montrer votre intérêt aux activités du comité départemental.

Le comité "fédère" les associations du département, "balise" et "numérise" les sentiers, "forme" les animateurs de randonnée, les baliseurs et les collecteurs numériques, "coédite" les topos-guides", et "organise" des randos tout public.

Ceux d'entre-vous qui souhaiteraient participer à la réunion et au repas qui s'ensuit (coût 23 euros par personne) doivent me le faire savoir rapidement. Je ferai la synthèse des inscriptions pour l'association.

Et si certains veulent s'investir activement, ils peuvent faire acte de candidature au comité directeur

En pièces jointes vous trouverez l'ordre du jour des deux A.G. et les bulletins d'inscriptions et candidatures.

@@@@@@@@@@@@@@@@

*** Les séjours en cours d'inscriptions**

Un petit rappel concernant les séjours en cours d'inscription:

Il reste des places disponibles sur tous les séjours

* **séjour dans les Calanques**, du 15 au 20 mai 2017, responsable Charles Massonnat, 365 euros

* **séjour sur l'Aubrac**, du 1er au 5 juin 2017, responsable Catherine Alaphilippe, 115 euros

* **séjour au Mont Dore**, du 9 au 16 septembre 2017, responsable Jean Fléchier, 395 euros

Si vous êtes intéressés et pas encore inscrits, prenez contact soit avec le responsable du séjour, soit avec Pierre.

@@@@@@@@@@@@@@@@

A bientôt, sur les chemins, Pierre